



PROCES VERBAL DE LA SESSION DE PRINTEMPS 2014

1. ORDRE DU JOUR POUR LA SESSION DE PRINTEMPS ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SESSION D' AUTOMNE 2013

L'ordre du jour pour la session de printemps est ratifié et le PV de la session d'automne 2013 est adopté après quelques modifications.

2. SITUATION GENERALE (C. BORDAS)

- Plénière du Comité National sur l'emploi scientifique : C. Bordas revient sur la préparation de cette journée exceptionnelle qui aura lieu le 11 juin, et qui doit être vue comme une alerte sur l'emploi scientifique en direction du monde politique, des médias, du grand public.

- Suite des concours CR 2014: l'incertitude liée à la prise de poste du lauréat classé premier en CR1, ainsi que le fait que la personne suivante ait été classée en liste principale à l'Inserm créé des incertitudes pour le jury d'admission sur la liste complémentaire du concours CR2.

3. RAPPORT DE CONJONCTURE

Après avoir fait un premier tour sur l'état d'avancement pour chacun des 4 groupes de travail, ces groupes se réunissent entre eux, puis les responsables de chaque groupe font le point devant la section sur le travail restant à accomplir. Une discussion s'engage également pour harmoniser des domaines de recherche qui recouvrent potentiellement les secteurs traités par chaque groupe.

4. INTERVENTION ET DISCUSSION AVEC LA DIRECTION DE L'INP

- Recrutements : J. F. Pinton, directeur de l'INP, n'a pas d'informations sur le budget, mais l'hypothèse d'une année blanche aux concours de recrutement n'a jamais été évoquée à la direction du CNRS. Cependant il semble probable qu'il y aura peu de postes dans les années à venir, surtout par rapport à la pression et aux besoins dans les laboratoires. J. F. Pinton demande en conséquence de se poser surtout la question de la trajectoire de la personne recrutée plutôt que de l'opportunité, et de le faire figurer dans les rapports d'admissibilité. Pour les affectations, l'INP aura une politique plus active, les chercheurs recrutés seront éventuellement affectés ailleurs que dans le laboratoire mis en premier choix (mais cela sera fait en accord avec les candidats).

- Plénière du Comité national: J. F. Pinton pense qu'il faudrait également mettre en avant l'emploi scientifique dans le privé, non seulement dans le public, car il n'y a pas de marge de manœuvre dans le public. Des membres de la section remarquent toutefois qu'il y a autant moins de marge dans le public que des ressources énormes sont dirigées vers le secteur privé (crédit d'impôt recherche, et de manière plus globale le crédit d'impôt compétitivité emploi)

- PES : A une question sur le nombre de PES par section, il s'avère que celui-ci dépend de la pression (du nombre de demandes) ce qui n'était pas le cas auparavant ; la section 04 se retrouve donc avec un nombre disponible de primes plus faible, eu égard à sa taille, que d'autres sections, car ses chercheurs candidatent moins.

- A N R : le site du ministère sur la stratégie nationale de la recherche étant ouvert, J. F. Pinton remarque qu'on peut s'y exprimer (et donc, pourrait-on comprendre, y émettre des critiques véhémentes sur la programmation). Il serait par ailleurs souhaitable que la campagne 2015 ne soit pas lancée avant que les résultats pour la campagne 2014 soient connus.

- Répartition des financements, notamment européens, au sein des labos : il s'agit d'une démarche qui est appuyée par la direction de l'INP, mais qui connaît des résistances localement ; in fine ça dépend du DU, c'est lui qui a la signature. Pour l'ANR, on est dans des problèmes analogues : le soutien récurrent, déjà faible sert plus à soutenir les recherches liées aux ANR qu'aux projets n'ayant pas de financement, alors qu'en augmentant les préciputs, les ANR pourraient financer indirectement les autres équipes également.

5. AUDITION ET DISCUSSION AVEC PHILIPPE MARTIN (LIDYL)

A l'occasion de la création d'une nouvelle UMR CEA/CNRS, le LIDyL, la section s'entretient avec son futur directeur, Philippe Martin.

P. Martin présente la structure : 68 permanents dont 13 CNRS, 48 chercheurs et 25 ITA, répartis dans 8 groupes, dont 4 groupes qui formaient le SPAM (CEA) et 3 groupes CEA/CNRS venant du LFP ; 3 pôles et un centre d'intérêt commun : les phénomènes dynamiques multi-échelle, les activités étant fédérées par des sources laser (4 lasers, plateformes également ouvertes aux utilisateurs extérieurs). Le LIDyL fonctionne déjà comme une UMR depuis début 2014. Administrativement le LIDyL sera la suite du LFP.

La discussion avec la section tourne autour des labos sur le plateau de Saclay travaillant sur de gros lasers, actuellement répartis sur trois labos (+ le Laserix à Paris-11). Il faut travailler à la construction d'un projet commun, et éviter des doublons.

6. MOTIONS

Aucune motion n'est proposée à cette session. Une discussion s'engage néanmoins sur les ZRR, les zones à régime restrictif, qui constituent une nouveauté pour de nombreux laboratoires et qui pourraient induire des contraintes, jugées parfois ubuesques.

7. AFFAIRES INTERNES DE LA SECTION

- Point sur les concours CR 2015 : le fonctionnement de cette année (présélection et jury plénier) semble satisfaisant pour tout le monde.
- Point sur le concours DR2 : il y a moins d'enthousiasme pour auditionner les DR2 que les années précédentes. En tout cas on ne prévoit pas de modifier le calendrier 2015 des concours pour le faire.
- Comités de visite Aeres : on commence à aborder le choix des représentants de la section aux Comités de visite Aeres à venir.
- Diffusion du classement des PES effectué par la section : on confirme la décision prise lors de la session de printemps précédente (et matérialisée par une motion votée lors de la session d'automne 2013). Le classement sera diffusé sous format 'intranet' (seuls les chercheurs CNRS de la section auront accès au classement).

8. EVALUATIONS

Lors de la session, la section a procédé à l'examen et discuté :

- 123 évaluations de chercheur à vague ou mi-vague
- 2 dossiers de mutation
- 6 dossiers de reconstitution de carrière
- 6 demandes d'éméritat
- 1 cas de changement de direction d'unité

ainsi que :

- 18 avis de pertinence pour l'association d'unités au CNRS

- 4 cas de création, suivi ou renouvellement d'unités ou de structures (GDR...).

Par ailleurs, la section a procédé au classement de 37 dossiers de demandes de « prime d'excellence scientifique ».

Nota : Les propos prêtés aux représentants des tutelles sont ici retranscrits à partir des notes prises par le secrétaire scientifique, n'ont pas été relus par les intervenants et ne sauraient donc en aucun cas être considérés comme l'expression officielle des directions des Instituts du CNRS.